

« La ruralité a les solutions pour répondre aux enjeux de notre pays »

Pour le sénateur et président du Parlement rural, qui fédère élus, associations, chefs d'entreprise et universitaires, la ruralité porte de nombreuses innovations et solutions. L'État doit être au rendez-vous avec une politique ambitieuse d'aménagement du territoire.

Propos recueillis par **Marie-Pierre VIEU-MARTIN**

— Quels sont les points forts à valoriser et les obstacles à surmonter pour que la ruralité soit plus attractive ?

Bernard Delcros : L'image des territoires ruraux change et s'améliore. Quitter les grandes métropoles pour un nouveau cadre de vie et de travail n'est plus de l'ordre de l'utopie. C'est une évolution sociétale qui s'est renforcée avec la crise sanitaire et place désormais la question de la ruralité au cœur du débat public. Mais il faut aborder la ruralité dans sa réalité d'aujourd'hui, avec ses forces et ses fragilités, et pas dans une vision idéalisée ou simpliste.

Nous avons de nombreux exemples de dynamiques entrepreneuriales, de réalisations innovantes, souvent rendues possibles grâce au numérique, de partenariats réussis entre collectivités et acteurs privés qui démontrent que l'on peut désormais travailler là où l'on veut vivre. L'autre



BERNARD DELCROS
sénateur du Cantal
et président du Parlement
rural français

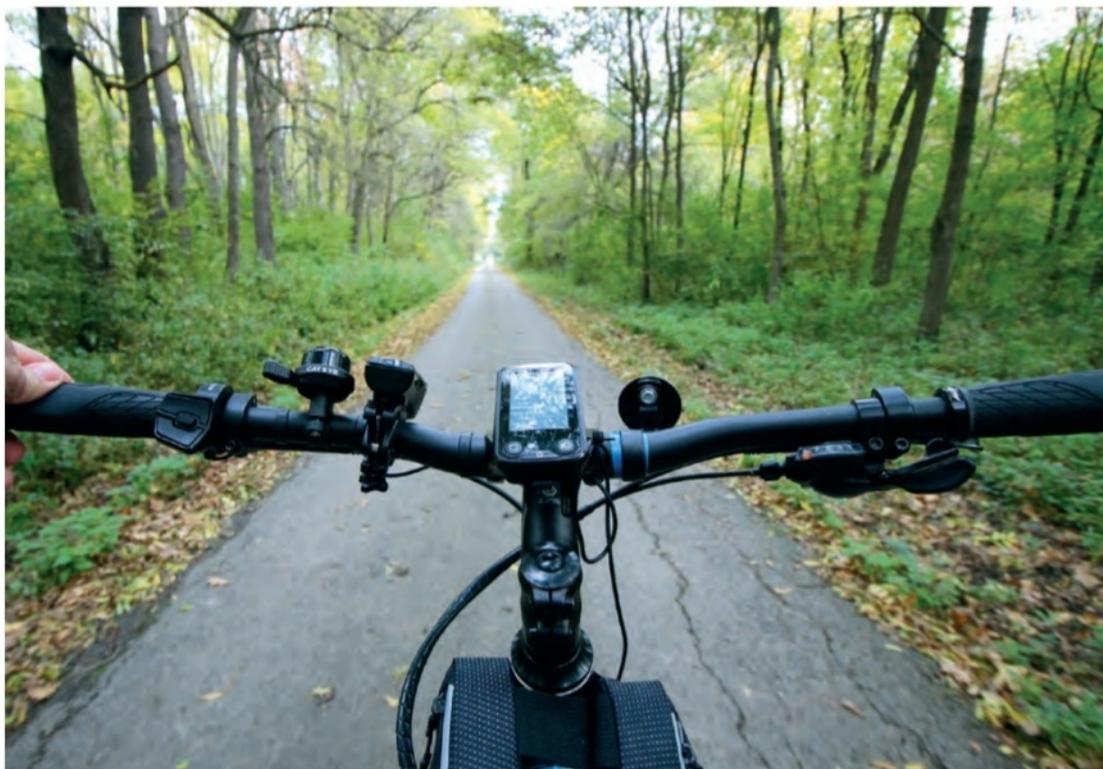
point fort de la ruralité est sa capacité à répondre aux enjeux d'urgence climatique, de souveraineté alimentaire et industrielle, de cohésion sociale grâce à ses richesses naturelles, ses grands espaces... Autant d'atouts et de dynamiques territoriales qui ne sont pas assez connus et que nous voulons valoriser à travers le prix Médias et Ruralités que nous venons de

lancer avec le Parlement rural français.

Mais les fragilités sont aussi là : le sentiment d'isolement des populations rurales pour accéder aux soins, faire des études supérieures, se déplacer, bénéficier d'une offre culturelle aussi riche qu'en ville ; le sentiment d'abandon de nombreux ruraux qui ne peuvent accéder aux services publics de plus en plus éloignés et dématérialisés ; le sentiment d'incompréhension face à l'empilement des normes et des réglementations souvent inadap-
tées au secteur rural.

— En juin dernier, la Première ministre Élisabeth Borne présentait un plan ruralité de dynamisation des territoires. Quel doit être le rôle essentiel de l'État dans ce domaine ?

B. D. : Le plan France ruralité, sur lequel j'ai travaillé bien en amont, est une étape importante, car il



... reconnaît l'apport de la ruralité dans la société et l'inscrit pour la première fois dans les priorités du gouvernement. Ce plan ouvre de réelles perspectives avec des mesures concrètes comme la réforme des Zones de revitalisation rurale (ZRR) ou la rémunération des aménités rurales pour lesquelles je me suis fortement mobilisé. Mais nous devons aller plus loin.

L'État doit conduire une véritable politique d'aménagement du territoire pour répondre aux besoins en matière de services de santé, d'éducation, d'habitat ou de mobilité... Il doit également renforcer son soutien aux collectivités pour accompagner les territoires ruraux en pleine mutation et assouplir certaines réglementations en tenant compte des spécificités des territoires ruraux pour gagner en efficacité sur le terrain.

« Il faut aborder la ruralité dans sa réalité d'aujourd'hui, avec ses forces et ses fragilités, et pas dans une vision idéalisée »

– **Vous vous êtes engagé pour le développement d'espaces France services et pour la pérennisation de Zones de revitalisation rurale (ZRR) afin de développer l'emploi dans les campagnes. Ces deux leviers sont-ils efficaces ? D'autres mesures vous semblent-elles indispensables ?**

B. D. : France services est un dispositif qu'il faut consolider, car il permet de rapprocher les services

publics des habitants et de remettre l'humain au centre des relations services-usagers. (Lire également notre dossier page 88).

Plusieurs fois menacées de disparition, les ZRR que j'ai défendues sont finalement maintenues et inscrites dans le PLF2024 avec des évolutions pour améliorer leur efficacité au service de l'attractivité rurale.

D'autres mesures sont nécessaires. Par exemple, au niveau du tissu scolaire pour garantir un maillage territorial équilibré et des conditions d'apprentissage de qualité, au niveau de l'offre culturelle, de l'offre de soins, de la mobilité...

Si l'on veut permettre à la ruralité de jouer pleinement son rôle désormais reconnu au sein de notre société, il faut lui en donner les moyens pour bâtir des territoires attractifs, vivants et habités. 9